

INTERNATIONAL

etranger.union@sonapresse.com

Gambie : Adama Barrow poussé vers la sortie

Jonas OSSOMBEY
Libreville/Gabon

LE tombeur de Yaya Jammeh, en 2016 est dans la tourmente. Des Gambiens, par milliers, ont battu le bitume à Banjul pour réclamer le départ du pouvoir de leur président Adama Barrow, après juste trois ans, comme il s'y était engagé

Brèves

Guinée-Equatoriale : résolution pour accentuer la lutte contre les mercenaires

LES autorités de Malabo ont soumis en début de semaine une proposition de résolution à ses pairs du Conseil de sécurité de l'ONU pour renforcer la lutte contre les mercenaires dans le centre de l'Afrique, sans toutefois citer de pays. Le texte "appelle tous les Etats membres des Nations unies à adopter des législations interdisant à leurs ressortissants de contribuer au recrutement, au financement, à l'entraînement et au transfert de mercenaires ou combattants".

Zimbabwe: Marry Mubaiwa écroulée pour tentative d'assassinat

L'épouse de l'actuel vice-président du Zimbabwe, Constantino Chiwenge, déjà poursuivie pour fraude et blanchiment d'argent, a été placée en détention provisoire lundi, accusée cette fois d'avoir tenté de supprimer son mari. Convoquée lundi devant un tribunal de la capitale, Harare, Marry Mubaiwa, 38 ans, s'est vue signifier à l'audience une inculpation pour tentative d'assassinat et a été écroulée jusqu'à une prochaine comparution le 30 décembre.

Niger : des demandeurs d'asile soudanais manifestent à Agadez

Un millier de demandeurs d'asile soudanais d'un camp de l'ONU ont manifesté hier à Agadez, dans le nord du Niger, pour exiger l'accélération du traitement de leurs demandes du statut de réfugié et leur acheminement vers l'Europe.

"Ils sont un millier de réfugiés soudanais qui ont marché depuis leur camp, situé à une dizaine de kms de la ville d'Agadez, jusqu'au bureau du Haut-commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), où ils ont entamé un sit-in", a rapporté un habitant d'Agadez.

J.O.

en devenant le candidat unique de l'opposition fin 2016. Une promesse que l'homme fort du pays a du mal à tenir parce qu'il entend désormais diriger le pays jusqu'au terme de son mandat, en 2021. Le cortège des manifestants qui s'est ébranlé dans les rues de Banjul, la capitale de ce petit Etat frontalier au Sénégal, était encadré par les forces de l'ordre.

Ainsi, selon la charte fondatrice de la "Coalition 2016", à l'origine de cette manifestation, le nouveau président devait diriger une transition de trois ans, puis organiser une nouvelle élection à laquelle il ne pourrait pas se présenter. En septembre dernier, alors que plusieurs voix s'élevaient déjà pour le respect de ladite charte, un autre groupe de coalisés avaient accepté que l'actuel homme fort de Banjul aille au bout de son mandat de cinq ans. Même si deux partis de la coalition, dont l'UDP, principale formation du pays et ex-parti d'Adama Barrow, n'ont pas adhéré à ce changement.

Avant-hier, les organisateurs de la manifestation lui ont fait parvenir un mémorandum lui rappelant ses engagements et lui ont donné jusqu'au 19 janvier, date anniversaire de sa prestation de serment, pour quitter le pouvoir. "Si tu fais une promesse à ton peuple, à ta fille, à ton fils, tu dois lui donner ce que tu lui as promis. Les trois ans sont terminés", a expliqué l'un des responsables de cette manifestation.

De son côté, le camp Barrow n'est pas resté sans réactions. "Autant que je sache, le président Barrow a été élu pour cinq ans. Ils ont le droit de manifester, ils ont manifesté et c'est tout", a réagi la porte-parole de la présidence, Amie Bojang Sissoho. Un contexte de contestation qui contraste avec la tournée du pays que vient d'entreprendre Adama Barrow. Aux allures de campagne électorale, il assure que "personne ne pourra (le) forcer à quitter la présidence avant 2021". Tout comme en



Photo: DR
Le président Adama Barrow confronté à ses alliés d'hier.

mars de l'année en cours, il avait déclaré que : "nous irons aux élections en 2021 et je transmettrai dignement le pouvoir à quiconque l'emportera".

Sources : AFP

A l'épreuve d'un engagement

Jonas OSSOMBEY
Libreville/Gabon

LES manifestations en Gambie qui appellent à la démission du président Adama Barrow donnent lieu à un bras de fer entre le pouvoir actuel et ses anciens alliés. Une situation unique qui interpelle sur la légalité des actes pris dans le cadre d'une coalition politique. Lesquels, au-delà de leur formalisme interne, ne sauraient en réalité être au-dessus de la loi fondamentale. Un accord politique faisant partie d'une attente entre des acteurs partageant les mêmes idées politiques ne peut donc se substituer à la loi. Si sur le plan politique, les autres coalisés réclament le respect de la parole donnée, il y a que Adama Barrow, sur la base de la constitution qui fixe un mandat présidentiel à cinq ans, n'est pas obligé de se plier à la requête de



Photo: DR
Les manifestants à Banjul

ses anciens camarades. Il devra donc jouer avec les divisions au sein de la coalition qui l'a porté au pouvoir et surtout mettre en avant la loi pour fragiliser ses opposants et les manifestations de rue.

Si son refus de respecter l'engagement pris exprime la ferme volonté de Barrow d'aller au bout de son mandat, toute allusion à la situation, en son temps, de son prédécesseur Yaya Jammeh,

chassé du pouvoir, relèverait simplement d'une attitude qui cacherait mal l'ambition d'accession au pouvoir de certains acteurs politiques gambiens qui tirent les ficelles des événements actuels. En tout cas, ce n'est qu'à l'aune de sa capacité à résister à la rue, ainsi qu'à celle de brandir le respect de la constitution que Adama Barrow pourra se maintenir au pouvoir et aller au terme de son mandat, en 2021.